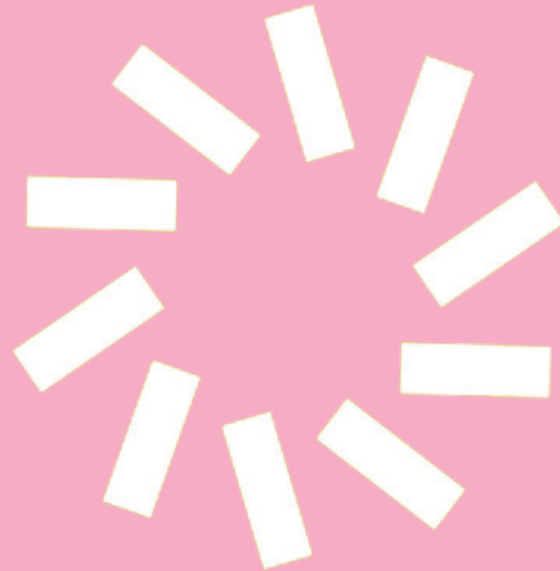


- 5 octobre 2020
- PTI
2021-2023
- PDI
2021-2030
-

PROGRAMME TRIENNAL / DÉCENNAL D'IMMOBILI- SATIONS



Principales compétences de l'arrondissement

Le Programme décennal d'immobilisations (PDI) regroupe les projets d'investissements que l'arrondissement prévoit effectuer sur son territoire au cours des 10 prochaines années. Il se distingue du budget de fonctionnement qui assure les dépenses courantes de l'arrondissement.

- Parcs locaux et leurs équipements;
- Centres sportifs, arénas, piscines, terrains de tennis, etc.;
- Programme de réfection routière du réseau local incluant la signalisation et l'éclairage;
- Infrastructures sur site incluant la voirie et le réseau d'aqueduc et d'égout local;
- Achat de petits équipements destinés aux opérations de l'arrondissement, excluant le matériel roulant;
- Bâtiments destinés à la prestation de services relevant de la compétence d'arrondissement: bibliothèques, maisons de la culture, etc.

Généralités

- Le PDI se développera au courant des années. Cette année marque le passage d'une vision triennale à une vision décennale qui nous permettra d'avoir une vision à plus long-terme de la gestion de nos bâtiments et infrastructures.
- Les arrondissements ont la responsabilité de présenter des projets/programmes dans le respect des enveloppes annuelles nettes qui leur ont été attribuées.
- L'enveloppe budgétaire est basée sur la dépense au brut déduite des dépôts des promoteurs, des contributions provenant du budget de fonctionnement et des subventions.

PDI au lieu de PTI

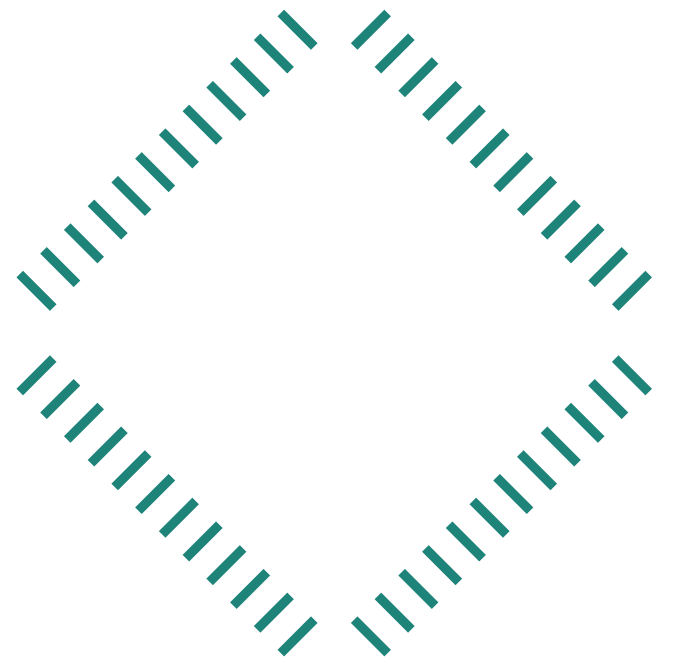
- Dans le cadre de la confection du présent budget d'immobilisations, l'Administration présentera un Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030.

Protection VS développement

- Globalement, les investissements totaux du PDI 2021-2030 doivent être dédiés à la protection d'actifs dans une proportion de 75 % et de 25 % pour le développement des actifs.

Budget de fonctionnement

- Les arrondissements ont la responsabilité de prévoir le budget de fonctionnement nécessaire à l'exploitation de tout nouvel équipement à même leur enveloppe budgétaire.



Critères de priorisation

Les projets d'immobilisations retenus devraient être priorisés en tenant compte des éléments suivants

- **En ordre de priorité**
 - Projets en cours de réalisation :** contrat octroyé ou appel d'offres lancé;
 - Projets urgents de mise aux normes** visant la sécurité des personnes;
 - Projets financés par des tiers :** protocole d'entente signé avec le gouvernement ou autre;
 - Priorités de l'Administration :** en fonction des alignements stratégiques;
 - Dépenses visant le maintien des actifs.**

Répartition des investissements 2021

Le budget décennal représente une enveloppe globale de 84,540 M\$ sur 10 ans, soit une enveloppe limite de 8,454 M\$ par année.

Enveloppe
limite
de
8,454 M\$

3,050 M\$ (36,08 %)

Programme de protection des bâtiments

1,901 M\$ (22,49 %)

Programme de réfection routière

1,851 M\$ (21,89 %)

Programme de réaménagement de parcs

1,222 M\$ (14,45 %)

Programme d'apaisement de la circulation

0,430 M\$ (5,09 %)

Programme d'acquisition de petits équipements

Programme de protection des bâtiments 2021

3,050 M\$

Exemples significatifs

Marché Maisonneuve (bâtiment patrimonial)

Centre de loisirs dans Hochelaga-Maisonneuve

Chalet de parc Saint-Aloysius et pataugeoire

Chalet de parc Raymond-Préfontaine

Toiture et réaménagement intérieur

Maison de la culture Mercier

- Insonorisation des murs de la salle de spectacle
- Mise à niveau du système d'éclairage
- Réfection des trappes à feux et autres travaux

Bain Morgan

Réfection des ouvertures, de la façade, de l'entrée d'eau et de la tuyauterie

7958 rue Hochelaga (Chez-Nous de Mercier-Est)

Travaux d'amélioration

Programme de réfection routière 2021



Exemples significatifs

- **Chaussées, planage – revêtement et reconfiguration**
- **Reconstruction de trottoirs associée au planage – revêtement dans le cadre du Programme de réfection routière**

1,901 M\$

Réfection mineure de trottoirs

Programme de protection des bâtiments 2021

1,851 M\$

Exemples significatifs

Skateparcs

- Parc Honoré-Mercier
- Parc Raymond-Préfontaine et aménagement périphérique

Aires d'exercice canin

- Parc Liébert
- Parc De La Bruère
- Parc Lalancette-Nord
- Parc Wolfred-Nelson
- Parc Félix-Leclerx

Réaménagement

- Parc Dupéré
- Parc Square Dézéry
- Louis-Riel (Éclairage, sentiers et clôtures)

Réfection des panneaux électriques

- Parc Clément-Jetté Nord (ainsi que les projecteurs du terrain de balle)
- Parc De La Bruère
- Parc Saint-Donat

Projets de verdissement

- Bacs
- Végétaux

Poursuite du budget participatif



Programme d'apaisement de la circulation 2021



1,222 M\$

Exemples significatifs

- **Corridors scolaires sécuritaires**

- **Dos d'âne**

- **Ruelles vertes**

Programme d'acquisition de petits équipements 2021

0,430 M\$

Exemples significatifs

• **Bibliothèque Maisonneuve**
Nouvelle collection

• **Maison de la culture Mercier**
Matériel d'éclairage

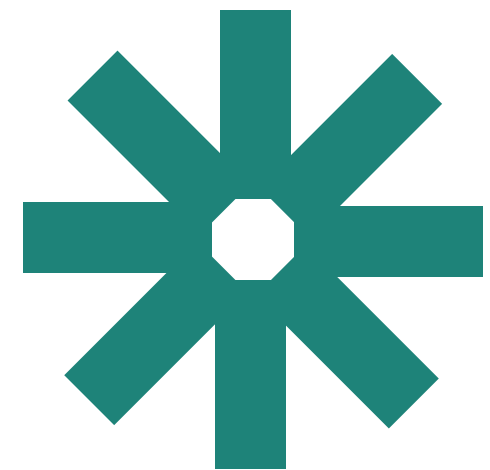
Bibliothèque Mercier Fauteuils
de lecture

Place Simon-Valois
- Système de projection
- Mobilier amovible

**Équipe des parcs
et horticulture**
Godet tamiseur

**Mise à niveau de la
signalisation routière**

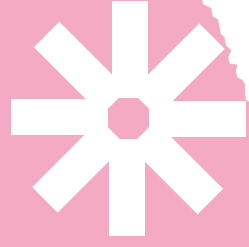
**Équipement de protection
événementiels**



Les services centraux sont responsables de définir des programmes qui permettent de financer des investissements locaux. Voici une liste non exhaustive.

- Programme des installations sportives extérieures
- Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle
- Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées
- Programme de protection des immeubles de compétence locale
 - chalets de parcs
- Programme de réfection des rues locales
- Programme complémentaire de planage-revêtement
- Programme de renouvellement des réseaux d'acqueduc et d'égoût
- Programme de rénovation et de verdissement des parcs locaux
- Programme d'accessibilité universelle pour les immeubles municipaux
- Fonds au patrimoine culturel québécois - Restauration des immeubles patrimoniaux

PÉRIODE DE QUESTIONS



MERCI

Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal

